



SECTION



BAS-RHIN

## DECLARATION LIMINAIRE FORMATION SPECIALISEE DU CSAL 10 JUILLET 2023

Monsieur le Président,

Nous tenons ici à apporter tout notre soutien à nos collègues touchés par le vandalisme de leur CFP. Outre d'éventuelles conséquences psychologiques, ils vont devoir exercer leurs missions dans des conditions précaires et cela, dans une période plus que chargée.

Chargée, en effet car que dire du capharnaüm de la campagne déclarative couplée à celle de GMBI ...?

Où est donc passée la baisse de fréquentation des accueils, tous canaux confondus, promis par le NRP, la dématérialisation, le PAS, la déclaration automatique ?

Face au cauchemar de la campagne **GMBI**, la DGFIP a annoncé le 23 juin aux médias le report de la date limite de la déclaration au 31 juillet 2023.

Ce délai supplémentaire ne suffira probablement pas face aux dysfonctionnements et au mal être générés par l'arrivée de cet outil dans les services.

La situation va même se compliquer avec une partie des effectifs partie en vacances bien méritées...

Monsieur le Président, dans ce contexte, c'est un euphémisme de dire que les agents des SIP et antennes, du SDIF et du Centre de contact sont épuisés...

En effet, avec la campagne ITC dès janvier, GMBI ensuite, le couplage avec la campagne IR, la prolongation de GMBI et la campagne des avis dès la mi-août jusqu'à mi-décembre, les collègues sont et seront à flux tendus, et même en surcharge permanente tout au long de 2023, sans discontinuer et sans aucun répit.

**A la DGFIP, le front office ressemble décidément de plus en plus à une ligne de front...**

Et que dire de l'**impact sur nos usagers** ?!

Le choix du couplage avec la campagne IR et les communications égrenant un compte à rebours ou agitant la menace d'une amende ont semé la panique chez les propriétaires et alimenté des files d'attente d'une ampleur inhabituelle, parfois dans des **conditions indécentes**.

**L'usager n'est pas au cœur du fonctionnement du service...Il est dehors, pendant des heures, à attendre son tour !!!**

On se croirait revenu dans les années 80 devant des magasins d'État du bloc communiste...

Tout cela n'a pas grand-chose à voir avec le service public républicain de proximité....

Quelle sorte de Service public est-ce là ?

En tout cas pas celui que **FO** défend et sûrement pas celui que sont en droits d'attendre les usagers qui n'en ont clairement pas pour leurs impôts.

**Si c'est cela le service public de demain, rendez-nous d'urgence celui d'hier !**

Quelle **image** cela donne-t-il de **notre administration** ?

Après ce naufrage, osez-vous encore nous parler de marque employeur ? D'attractivité ?

Les agents croulent sous les sollicitations et les corrections d'usagers propriétaires paniqués par cette nouvelle obligation et les coups de fil pleuvent dans les centres de contact.

Les agents se retrouvent devant des injonctions paradoxales : comment satisfaire les demandes de contribuables désemparés tout en ne pouvant y faire face décemment, faute de moyens humains et informatiques adéquats ?

**Le déploiement de GMBI a réussi le tour de force de transférer le travail aux usagers tout en accroissant démesurément la charge de travail des agents !!!**

Vous l'aurez compris, Monsieur le président, la campagne GMBI est un **concentré de tout ce qu'il ne faut pas faire** :

- une annonce précipitée pour un bénéfice politique déjà dissipé,
- un outil déployé sans être au point,
- un compte à rebours de mise à jour anxiogène sous menace d'amende,
- un mélange des genres déroutant pour le redevable entre déclaration de revenus et de propriétaire.

Et que dire de la déconnexion totale de la DG et sa communication sur Ulysse (le 16 juin!!) : « GMBI et GESLOC sont entrés dans le quotidien des services fonciers », « au bénéfice des usagers » et « le rythme de croisière est enclenché ».

**La DG aurait dû prévenir que la croisière se faisait à bord du Costa Concordia...**

L'annonce du report de la date limite des déclarations a été bien tardive et cache mal que **les agents des Finances publiques ont été sciemment et une fois de plus envoyés au casse-pipe !**

Pour toute explication, le DG a reconnu une « surestimation de la notoriété de l'obligation » lors d'une interview...

Pourtant **FO DGFIP** avait depuis longtemps alerté et tiré la sonnette d'alarme !

Notamment sur les dysfonctionnements informatiques d'une application déployée avant que d'être aboutie, sur les informations immobilières erronées, sur les relances à l'aveugle...

Comme d'habitude, les décisions ont été prises sans concertation, sans écoute, sans estimation véritable des conséquences et **ce sont, comme toujours, les agents qui trinquent !**

A ce stade, il ne s'agit pas de faire des réponses d'attente (et de perdre ainsi toute possibilité de suivi) ou de supprimer des e-contacts en masse parce que trop anciens afin de modifier les statistiques, mais bien de donner aux agents et aux usagers la possibilité de sortir de ce cauchemar.

Il faut pouvoir traiter les demandes, rectifier les informations erronées afin de ne pas augmenter excessivement le nombre de réclamations contentieuses !

**Comment les agents vont-ils tenir durant** les campagnes des mois à venir qui s'annoncent plus que difficiles et compliquées ?

Ce ne sont pas quelques mots, saluant « particulièrement l'implication sans faille de l'ensemble des agents fortement mobilisés pour accompagner les usagers dans l'accomplissement de cette nouvelle obligation déclarative », ou l'octroi de quelques vacataires, qui résoudront les problèmes !

Il est de la **responsabilité** du DG, nationalement, et de votre responsabilité, localement, d'assurer la santé et la sécurité physique et mentale des agents ainsi que de mettre en œuvre les mesures propres à les préserver .

C'est pourquoi le Syndicat national FO DGFIP et sa section locale du Bas-Rhin ont chacun, à leur niveau, déposé, un **droit d'alerte** que vous nous permettrez de joindre pour qu'ils soient annexés au procès verbal de cette formation spécialisée du CSAL.

Sans doute parce que la DG a peur que les agents des SIP tant à l'accueil, qu'en gestion et au

recouvrement soient désœuvrés..., elle ne trouve rien de mieux que de restructurer l'organisation interne des SIP et les missions des agents.

Ainsi, dans sa note du 26 mai 2023, relayée localement auprès des responsables de SIP lors d'une réunion le 5 juillet (!), il est prévu :

- d'élargir le périmètre de l'accueil physique des SIP à celui couvert par les France Services (FS), ce qui étendra le champ d'intervention et donc de connaissances des agents d'accueil de la DGFIP,
- de décloisonner les missions d'assiette et de recouvrement, rendant polyvalent et multicom pétents les agents concernés.

**Apparemment, au 5 juillet, vous n'avez pas pris la mesure de la réalité actuelle des SIP et pris conscience de l'épuisement et de la colère des collègues puisque vous êtes prêt à en rajouter une (grosse) couche !!!**

Bien d'autres sujets inquiètent les agents de la DRFIP 67, comme l'a révélé, à nouveau, l'observatoire interne IPSOS dont les résultats, très négatifs, sont plus qu'explicités quant à l'état d'esprit des équipes, l'évolution de la Direction, la surcharge de travail, les perspectives d'avenir, la rémunération et les promotions.

A la Fonction publique, **FO** revendique une nouvelle hausse immédiate de la **valeur du point d'indice** à minima à la hauteur de l'inflation, et la mise en œuvre de négociations salariales pour compenser les pertes de pouvoir d'achat depuis vingt ans.

A la DGFIP, **FO** revendique la reconnaissance de l'engagement permanent des personnels et de leur conscience professionnelle exemplaire en termes de **promotions** et de revalorisation de leur régime **indemnitaire**.

**De réelles négociations doivent être ouvertes, vite !!!**

Il reste encore un sujet sur lequel nous souhaitons particulièrement attirer votre attention : le **mouvement de mutation local et les vacances d'emplois**.

Nous ne savons pas si vous l'avez fait, mais FO DGFIP 67 en a tiré un petit bilan.

Il y a, après le mouvement, **54 emplois vacants dans le Bas-Rhin** : + 2 inspecteurs, -37 contrôleurs, -2 géomètres, -15 agents administratifs, -2 agents techniques.

Une fois encore, mais malheureusement nous en avons l'habitude, la DRFIP 67 est non seulement pénalisée par les suppressions d'emplois, comme tous les départements, mais en plus nous subissons les **vacances d'emplois**.

La faute a un manque de recrutement de la part du gouvernement à hauteur des besoins.

La faute à l'obsession de la réduction de la dépense publique, qui s'est transformée en drogue dure, au détriment du Service public républicain, des agents qui le font vivre et des citoyens.

La faute à un manque d'anticipation flagrant des départs à la retraite de la part de la DG, malgré des promotions records à l'ENFIP arrivées bien tardivement.

Petit espoir quand même, la Présidente de la CAPN des **C** a annoncé mi-juin qu'il y aurait un appel à la liste complémentaire de manière significative.

**FO DGFIP** souhaite évidemment que cet appel arrive le plus tôt possible.

Nous avons dénombré des **vacances d'emplois dans 23 services**, la Direction comptant pour 1.

Sur 36 services, antennes comprises...C'est tout de même énorme !

Donc 64 % des services du Bas-Rhin sont en déficit de personnels !!! Hallucinant...

Face à autant d'emplois vacants en C et surtout en B, la Direction a dû procéder à des **gels de postes, et parfois plusieurs pour le même service !!**

La Direction a eu beau essayer de masquer cet état de fait aux organisations syndicales sous un

vocable au singulier, FO DGFIP 67 n'a pas été dupe : c'est bien plusieurs emplois par grade (2 en B au PCR, 3 en B et 2 en C au SIP Strasbourg, 2 en B au SIE Strasbourg, 2 en B à la Trésorerie des HUS) qui ont parfois été gelés. S'ajoutent le gel d'1C au SGC Strasbourg et Eurométropole, d'1B et d'1C au SIP Eurométropole, d'1B à la Trésorerie du SDEA, d'1B au PRS et d'1B au SDE.

La Direction a voulu "équilibrer les vacances d'emplois sur l'ensemble des services" mais cet **escamotage** n'est pas acceptable pour les agents qui n'ont pas vu leur demande de vœux respectée, quand bien même des emplois étaient vacants, et qui se retrouvent avec une affectation (pour les agents qui devaient en trouver une) à la fin de leur liste...voire ne figurant pas dans leur liste !

**Une seule solution pérenne pour y remédier** : la DG doit recruter des agents titulaires à hauteur des emplois vacants, en anticipant la gestion des départs !

3 services connaissent une **situation dégradée de leur effectif** après le mouvement : le SGC d'Erstein, le SIE de Haguenau et le SIP de Saverne - Equipe Saverne.

Pour deux d'entre eux, cela n'étonnera que peu au vu des remontées depuis leur création, maintes fois évoquées en CTL, CHSCT, CSAL et Formation spécialisée.

Dans tous les cas, nous espérons que la Direction locale s'interroge réellement sur le manque d'attractivité de ces services, et surtout sur le(s) moyen(s) d'y remédier, car ce sont les collègues qui y travaillent qui en paient le prix au quotidien.

Cette réflexion pourrait d'ailleurs aussi être menée pour quelques services de la Direction qui n'arrivent jamais à stabiliser leurs effectifs.

Enfin, s'agissant du **pourcentage de vacance par rapport à l'effectif théorique** (donc sans prise en compte des arrêts maladie, période de CET, etc.), le constat n'est pas plus brillant.

Sur les 22 services connaissant des vacances, 8 (soit 36%) sont à moins de 5 % de vacances, 7 (soit 32%) se situent entre 5 et 10 %, 4 (soit 18%) entre 10 et 15 % de vacances d'emplois et 3 (soit 14%) entre 15 et 20 %.

Forcément cela peut expliquer des difficultés présentes et à venir de certains services...

Pour autant, la Direction va-t-elle revoir à la baisse les objectifs de ces services... ?!?!?

Pour autant, n'y aura-t-il pas de pression sur les agents de ces services pour qu'ils compensent, qu'ils continuent de compenser en réalité, les vacances d'emplois sciemment créées par l'Etat-employeur ?!?!?

Pour autant, les évaluations 2024 sur la gestion 2023 tiendront-elles compte de cette réalité ?!?!?

Aujourd'hui, comme demain, FO DGFIP 67 sera là pour défendre et représenter les agents du Bas-Rhin, individuellement et collectivement !

## FO DGFIP, 1ère organisation syndicale de la DRFIP 67

Section FO DGFIP 67 <a href="mailto:fo.drifip67@dgfip.finances.gouv.fr">fo.drifip67@dgfip.finances.gouv.fr</a>		<b>BULLETIN D'ADHESION</b>	
site local : <a href="http://www.fo-dgfip-sd.fr/067/">www.fo-dgfip-sd.fr/067/</a>		à retourner à : Section FO DGFIP 67 - DRFIP	
site national : <a href="http://www.fo-dgfip.fr/">www.fo-dgfip.fr/</a>		NOM :	PRENOM :
GRADE :	Echelon :	Indice :	
AFFECTATION :			
déclare vouloir adhérer au Syndicat <b>FORCE OUVRIERE DGFIP</b>			
Fait à :	le		
	(signature)		
<b>→ crédit d'impôt sur la cotisation syndicale à hauteur de 66% de son montant</b>			
Secrétaire départemental et permanent syndical local : José PEREIRA ☎03.88.56.54.25			